



**HAL**  
open science

# A celtic cemetery of La Fosse Cotheret at Roissy (Val-d'Oise) and the aristocratic rituals in the north of the pariser basin at the beginning of the 3rd century BC

Thierry Lejars

## ► To cite this version:

Thierry Lejars. A celtic cemetery of La Fosse Cotheret at Roissy (Val-d'Oise) and the aristocratic rituals in the north of the pariser basin at the beginning of the 3rd century BC. Olivier Buchsenschutz; Alain Bulard; Thierry Lejars. *L'âge du Fer en Île-de-France. Actes du XXVIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002)*, Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France (26), FERACF, pp.73-83, 2005, 978-2913272118. halshs-02530202

**HAL Id: halshs-02530202**

**<https://shs.hal.science/halshs-02530202>**

Submitted on 2 Apr 2020

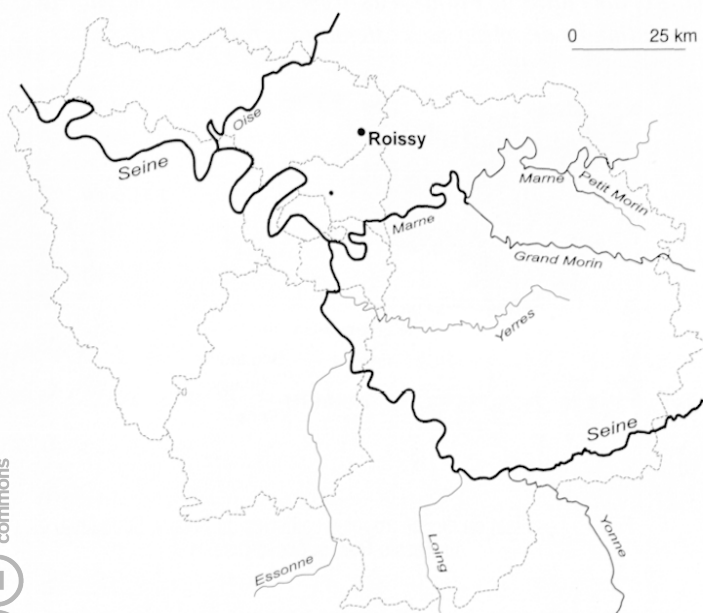
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Thierry LEJARS\*



## Le cimetière celtique de La Fosse Cotheret, à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du III<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.

*A CELTIC CEMETERY OF LA FOSSE COTHERET AT ROISSY (VAL D'OISE) AND THE ARISTOCRATIC RITUALS IN THE NORTH OF THE PARISER BASIN AT THE BEGINNING OF THE 3RD CENTURY BC*

Persée  
BY:  
CC BY  
creative commons

**Mots clés :** Nécropole celtique, Plaine de France, La Tène B2, tombes à char, style plastique.

**Keywords :** *Celtic cemetery, «Plaine de France» region, La Tène B2, chariot burials, decorative plastic style*

**Résumé :** La nécropole celtique fouillée en 1999 à Roissy a livré une dizaine de sépultures dont deux tombes avec char. Cet ensemble daté de la fin de La Tène ancienne (premières décennies du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) vient compléter la petite série des cimetières aristocratiques de la Plaine de France qui se singularisent par un nombre de sépultures relativement faibles et un rituel spécifique qui inclut dans des cas particuliers le dépôt de véhicules à deux roues ou encore d'objets à caractère exotique ou fastueux. Après une brève description des faits, nous revenons sur les différents aspects qui définissent ces ensembles (le rôle et l'importance de certains individus qu'il s'agisse de guerriers ou personnages liés à la sphère du sacré). Le petit nombre de sépultures, la qualité de certains mobiliers (bronzes plastiques et céramiques à vernis noir) et la rareté voire l'absence de nécropoles régionales pour les périodes plus anciennes et récentes nous conduisent à nous interroger sur l'origine de ces communautés et la valeur heuristique des nécropoles pour l'étude de la démographie et l'ethnogenèse des populations anciennes. On peut enfin se demander si la motivation des élites de la Plaine de France n'était pas d'affirmer, dans un contexte historique particulier, leur autorité sur un territoire et la population en privilégiant pour les funérailles un rituel ostentatoire.

**Abstract :** *Of the 10 burials excavated at the Celtic cemetery of Roissy in 1999, two are chariot burials. The site dates to the early La Tène period (first decades of the 3rd century BC) and belongs to a small group of aristocratic cemeteries of the Plaine de France whose common denominator is the relatively small number of burials with specific rituals that include chariot burials or the deposit of exotic and sumptuous objects.*

*tuous objects. After a brief description of the structures, we will describe the different aspects of these ensembles (the role and the importance of certain individuals warriors or people linked to the sacred sphere). The small number of burials, the quality of certain finds (bronze objects and black varnished pottery) and the rareness or even absence of regional cemeteries dating before and after the Roissy ensemble question the origin of these communities, as well as the cemeteries heuristic value in relation to demographic study and the ethnogenesis of these ancient peoples. One can finally ask if in a specific historical climate, the motivation of the elite of the Plaine de France was to consolidate their territorial authority and their authority over the population by adopting such ostentatious funerary rites.*

### 1 LA FOSSE COTHERET

### 2 LES TOMBES AVEC CHAR

### 3 UN CIMETIÈRE ARISTOCRATIQUE À L'AUBE DU III<sup>e</sup> S. AV. J.-C.

### BIBLIOGRAPHIE

Découvert au printemps 1999, le cimetière de La Fosse Cotheret à Roissy (LEJARS ET PACCARD 2000 ; SUR LA PISTE DES GAULOIS 2000 ; LEJARS 2002a ; LEJARS 2002b ; LEJARS 2002c ; LEJARS 2003) forme avec ceux de Bouqueval (GUADAGNIN 1978) et du Plessis Gassot (GINOUX ET MARTI 1999) un ensemble original parfaitement cohérent. Les trois sites, distants d'une dizaine de kilomètres seulement, se singularisent en effet par un nombre de sépultures relativement faible, une datation que l'on peut situer de façon approximative dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> s. avant J.-C., soit La Tène B2 et le début de La Tène C1, et enfin un rituel spécifique qui inclut dans des cas particuliers le dépôt de véhicules à deux roues, ou encore d'objets peu communs, à caractère exotique ou fastueux (Fig. 1).

L'étude de ces ensembles, bien qu'elle soit encore largement tributaire de l'avancement des travaux de restauration, livre d'ores et déjà de précieuses informations sur les usages funéraires des élites gauloises qui occupaient alors les plateaux qui bordent au nord la moyenne vallée de la Seine.

### 1 LA FOSSE COTHERET

Implanté sur un plateau limoneux, le cimetière de La Fosse Cotheret est situé au nord de l'aéroport, à proximité d'un habitat protohistorique qui n'a pu être fouillé. De cet établissement dont les vestiges ont été reconnus



Fig. 1 : Localisation des nécropoles celtiques de Roissy, Bouqueval et du Plessis-Gassot (Val-d'Oise).

sur à peu près 4 ha, on ignore presque tout. Cependant, il semble que, dans sa plus grande extension, l'occupation de cet établissement se soit prolongée jusqu'à la fin de la période gauloise, soit la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Fig. 2).

L'ensemble sépulcral est situé à environ 80 m à l'Est de la zone d'habitat. Les tombes, au nombre d'une dizaine, définissent une aire d'à peine 200 m<sup>2</sup>. Même si certains ensembles ont pu être détruits par les labours, le nombre total de sépultures ne devait pas être beaucoup plus important. L'acidité du terrain a, quant à elle, ruiné la quasi-totalité des ossements, humains et animaux. Cependant, la morphologie allongée des fosses et les rares vestiges osseux conservés indiquent pour le traitement des corps, le recours exclusif à l'inhumation. La taille du creusement est adaptée aux dimensions du corps et, le cas échéant, à celles des offrandes lorsque le rituel inclut le dépôt d'un char.

La détermination du sexe des individus, faute de restes anthropologiques suffisants, est quant à elle tributaire de la nature du mobilier déposé dans les tombes. Si la présence d'individus de sexe masculin peut être déduite à partir d'objets particuliers comme les armes ou certains instruments réservés aux soins du corps (forces et rasoir), il n'est pas possible en revanche de caractériser un groupe de femmes à partir des seuls objets conservés.

L'âge est une donnée tout aussi difficile à apprécier. Une estimation, approximative, peut cependant être

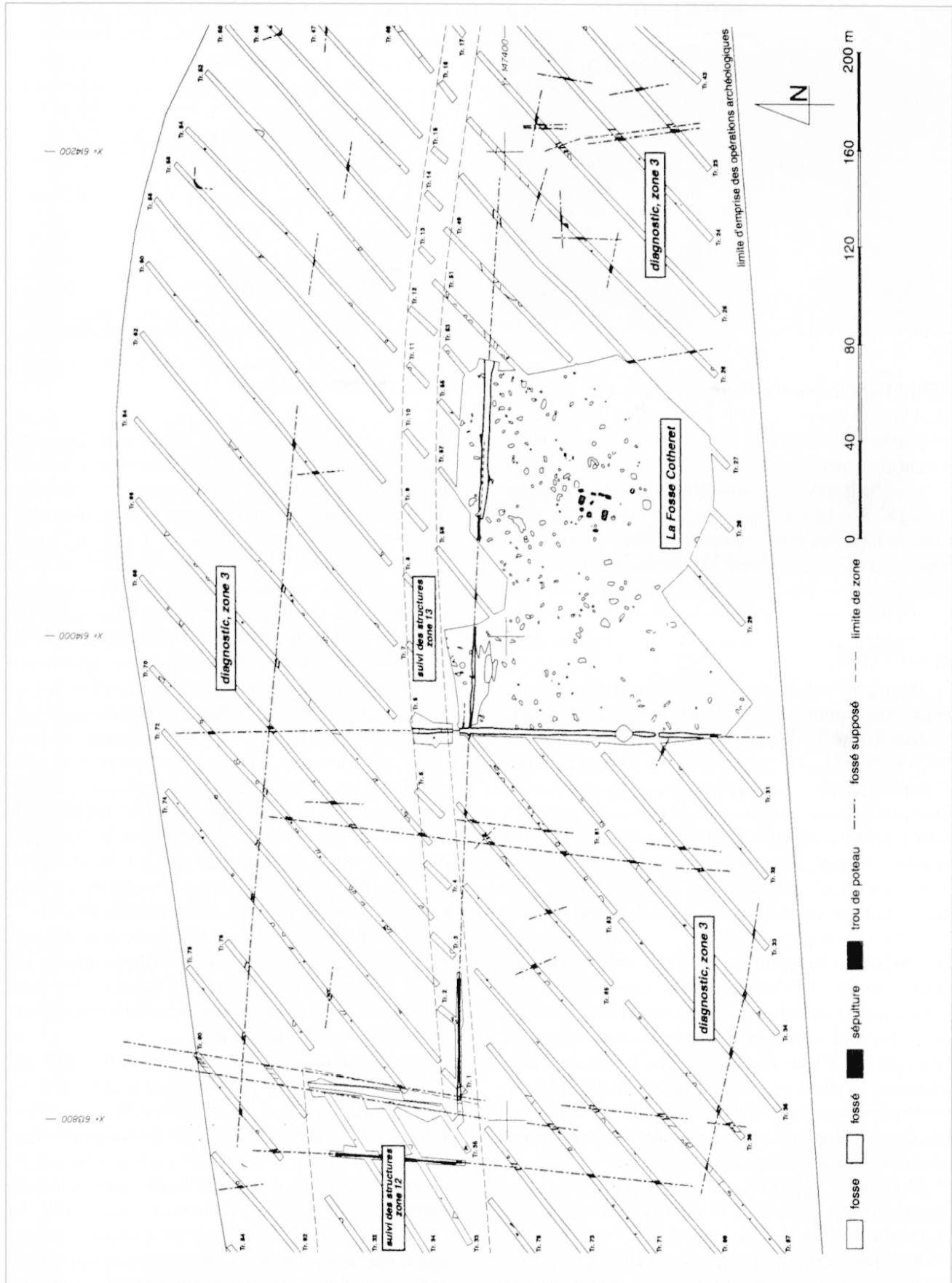


Fig. 2 : Roissy, La Fosse Cotheret, plan général du site et des vestiges environnants (document Afan/Roissy CDG, 1999).



Fig. 3 : Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « du guerrier ». Empreintes des planches verticales du coffre funéraire (cliché T. Lejars/CNRS).

tentée dans un cas. La découverte dans une sépulture d'un bracelet fermé de faible diamètre, en lignite, trahit la présence d'un individu relativement jeune, probablement un enfant.

Les structures funéraires sont de formes rectangulaires et de petites dimensions (pour 7 individus). Elles sont de direction nord - sud avec la tête au sud, à l'exception d'une seule, placée au centre, qui suit un axe nord/ouest – sud/est. Deux fosses se caractérisent par des dimensions nettement plus importantes en raison de la présence d'un véhicule à deux roues (environ 2,5 m sur 4).

Les traces d'éléments organiques, signalées par une coloration brune du sédiment, ont été identifiées dans la plupart des fosses. Il s'agit des vestiges de pièces de coffrage en bois. Dans le cas des tombes à char, on peut parler de véritables chambres funéraires (ou plus exactement de « pseudo-chambre » dans la mesure où il n'y a aucun accès et qu'elles n'ont servi qu'une seule fois) malgré l'absence de poteaux porteurs. La paroi constituée d'un empilement de planches horizontales était maintenue par une ossature interne de planches verticales fichées en terre (Fig. 3).

Chaque tombe a livré un ou plusieurs objets. La céramique est peu abondante et inégalement répartie. Elle est présente dans trois ensembles seulement, dont une seule des deux tombes avec char. Le mobilier se compose avant tout d'objets métalliques. Le fer est de loin le matériau le mieux représenté. Les 22 fibules répertoriées permettent de cerner assez précisément la chronologie de l'ensemble. Elles caractérisent un horizon chronologique qui couvre la fin de La Tène ancienne et le début de la période suivante, soit LTB2/C1 des chronologies d'Europe centrale. L'examen des céramiques et des armes va dans le même sens.

Parmi les sépultures, nous l'avons vu, il y en a deux qui se distinguent par la taille des fosses et la nature des dépôts, en particulier la présence de chars à deux roues.

## 2 LES TOMBES AVEC CHAR

La première de ces tombes est celle d'un guerrier armé d'une épée avec son étui et son ceinturon à anneaux pleins en bronze (Fig. 4). L'équipement se compose en outre d'une lance et d'un bouclier muni d'un umbo bivalve. Si ces éléments et la fibule qu'il porte à l'épaule gauche appartiennent indiscutablement à la phase B2, la présence d'une seconde fibule plus évoluée, déposée indépendamment du corps, invite cependant à rajeunir la date de l'inhumation pour la situer au début de LTC1.

La seconde avec son riche mobilier orné, appartient à un individu probablement de sexe masculin si l'on en juge par la présence de certains ustensiles spécifiques comme le nécessaire de toilette qui comprend une paire de forces et un rasoir (Fig. 5). Il ne s'agit pas d'un guerrier. Les effets personnels, relativement sobres, se limitent à une fibule en fer de schéma La Tène I et un simple bracelet en bronze. A cela, il faut ajouter le dépôt, près de la tête, d'une série d'objets (un galet, un anneau en fer, un disque en bronze et un jet de coulé) dont la fonction semble bien avoir été celle d'amulettes (Fig. 6).

Le mobilier comprend deux vases montés au tour, probablement destinés au stockage de denrées (Fig. 7). Les dents animales recueillies dans chacune des deux tombes indiquent en outre la présence de pièces de viande (du porc dans les deux cas).

Dans cet ensemble, c'est le véhicule et les garnitures de récipients en bronze qui définissent le mieux le statut peu ordinaire du défunt. Les multiples pièces de bronze réparties sur le char témoignent de son caractère somptueux. Si les moyeux de roues sont cerclés de bronze, les clavettes de fer qui traversent l'essieu sont également revêtues d'ornements en bronze moulé (Fig. 8). Cependant, c'est sur le joug de l'attelage que se concentre l'essentiel de l'investissement ornemental avec des pièces dont la fonction symbolique dépasse celle du strict domaine utilitaire.

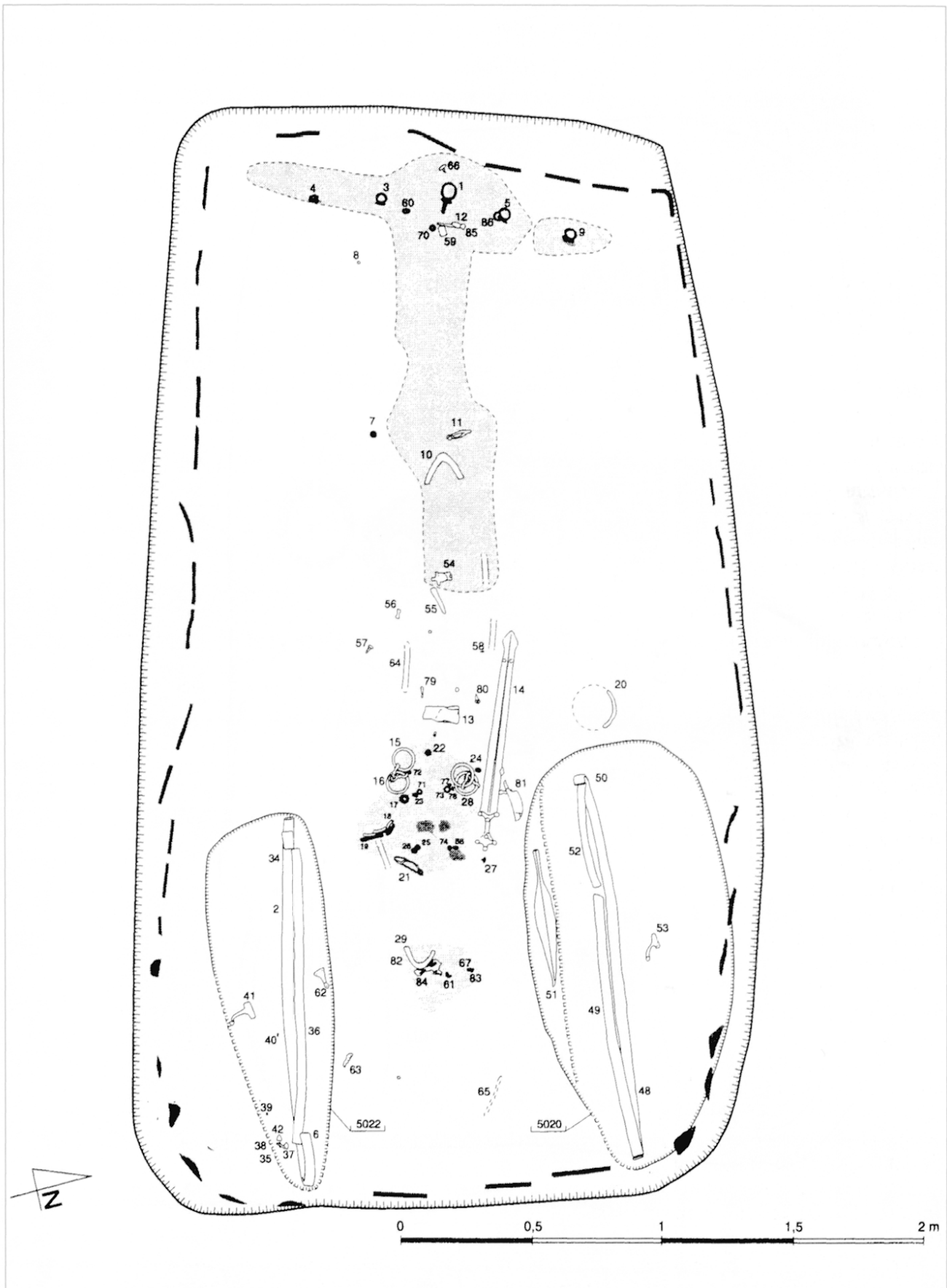


Fig. 4 : Roissy, La Fosse Cotheret. Plan de la tombe « du guerrier » (document Afan/Roissy CDG, 1999)

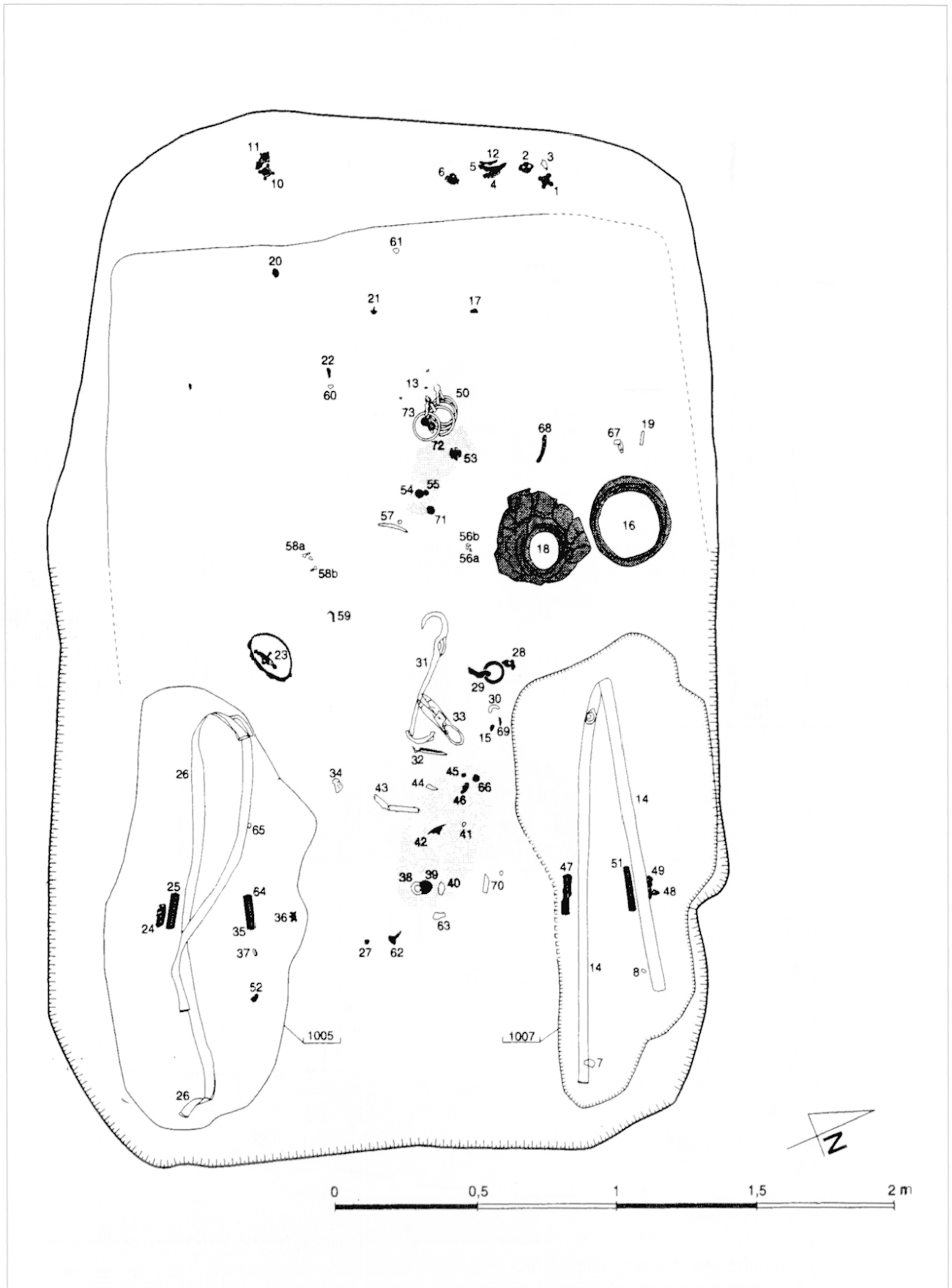


Fig. 5 : Roissy, La Fosse Cochet. Plan de la tombe « des bronzes » (document Afan/Roissy CDG, 1999)

Illustration non autorisée à la diffusion

**Fig. 6 :** Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « des bronzes », les « amulettes » (cliché C. Valéro/Afan).

Illustration non autorisée à la diffusion

**Fig. 7 :** Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « des bronzes », vase à piedouche (cliché P. Gardin/Irrap).



**Fig. 8 :** Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « des bronzes », les garnitures de la roue sud, bandage, frettes et clavette (cliché N. Ameye/Afan).

Illustration non autorisée à la diffusion

**Fig. 9 :** Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « des bronzes », la garniture de récipient en bronze *in situ* (cliché C. Valéro/Afan).

Illustration non autorisée à la diffusion

**Fig. 10 :** Roissy, La Fosse Cotheret. Tombe « des bronzes », la garniture de récipient en bronze restaurée (cliché P. Gardin/Afan)

La garniture en bronze ajouré, de plus de 20 cm de diamètre, suggère quant à elle, l'existence de récipients ou d'ustensiles en matériau organique (du frêne) (Fig. 9, 10). Cet objet et les parures de char forment un ensemble de 25 pièces d'une remarquable qualité technique et plastique. L'ensemble de ces créations relève du style dit *Plastique* diffusé sur une large partie de l'Europe celtique du début du III<sup>e</sup> siècle, mais chacune d'elles, par son originalité, démontre la spécificité d'un tel ensemble qui trouve ses meilleures comparaisons dans la région même. En témoignent les pièces du Plessis-Gassot, de Bouqueval, d'Attichy (DUVAL ET BLANCHET 1974) ou encore l'ensemble des bronzes réputés provenir de Paris (DUVAL 1989). Cette collection d'une qualité plastique remarquable, acquise par le Musée des Antiquités Nationales en 1904, trouve à la lumière des découvertes récentes une nouvelle légitimité.



### 3 UN CIMETIÈRE ARISTOCRATIQUE À L'AUBE DU III<sup>e</sup> S. AV. J.-C.

Les tombes de La Fosses Cotheret forment un ensemble dont la cohérence réside dans leur distribution à l'intérieur de l'espace funéraire et une durée d'utilisation relativement brève, n'excédant probablement pas une ou deux générations.

Le fait le plus marquant réside très certainement dans le dépôt de véhicules à deux roues avec les pièces de harnachement. Cette coutume qui fut en usage en divers endroits à différentes époques, trouve dans cette région, au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., un terrain de prédilection (VERGER 1994 ; Les tombes à char des princes et guerriers celtes 1985). En inhumant ainsi le défunt, on voit émerger un groupe d'individus qui sans cela paraîtraient bien ordinaires si l'on s'en tient au mobilier conservé (fibules en fer, bracelets et brassards en bronze ou en lignite).

Cependant, au delà des similitudes, on constate des différences notables qui induisent très certainement une différence de statut. Dans un cas, il s'agit d'un guerrier avec ses armes reposant sur un char de combat, un engin léger parfaitement adapté aux contraintes d'une finalité militaire. Dans l'autre, il ne s'agit plus d'un char destiné à la guerre mais d'un véhicule d'apparat associé à un homme doté d'amulettes et de récipients singuliers que rehaussent d'étonnantes garnitures en bronze. Les proportions plus trapues de ce dernier et l'absence d'éléments passe-guides suggèrent en outre un mode de fonctionnement différent pour les attelages. Ce type de véhicule bien documenté dans la région parisienne grâce aux découvertes funéraires (bronzes de Paris, Nanterre (LEJARS 2002 ; OLIVIER ET SCHONFELDER 2002), Attichy et la tombe 3 de Bouqueval) est également attesté dans des territoires parfois fort éloignés comme à Mezek en Bulgarie (FOL 1991) ou encore à Waldalgesheim (JOACHIM 1995) pour une époque sensiblement plus ancienne.

Par leur facture et leur iconographie, les ornements en bronze forment un ensemble unique, parfaitement cohérent. Le fait qu'ils aient été trouvés dans une sépulture où figurent également des outils n'est certainement pas le fait du hasard. Si l'hypothèse d'une tombe d'artisan est difficilement envisageable, il faut toutefois admettre l'existence d'un lien fort entre l'individu et le travail de ce matériau. Plutôt que de voir là un exécutant, on peut se demander dans quelle mesure ce personnage n'exerçait pas un contrôle sur cette activité et plus encore s'il ne s'agit pas du concepteur du programme iconographique. La qualité des représentations figurées porte à l'évidence la marque d'un être peu commun, un individu qui assurément occupait une position importante au sein de la société.

Ce cimetière n'est pas isolé. Il partage avec les autres ensembles de la Plaine de France, du Plessis-Gassot et de Bouqueval, un certain nombre de traits spécifiques (Fig. 11) : un petit nombre de sépultures (moins d'une vingtaine), une durée d'utilisation relativement brève que l'on peut situer dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la présence d'ensembles exceptionnels avec dépôt de char ou d'objets à caractère exotique (en particulier les céramiques à vernis noir importées d'Etrurie septentrionale d'une des tombes du Plessis-Gassot). La singularité de tels ensembles apparaît d'autant plus clairement que les données archéologiques funéraires sont relativement inexistantes dans cette région du nord du Bassin parisien pour les périodes antérieures. Faut-il pour autant en conclure à un apport de populations nouvelles ? (GINOUX 2002 ; GINOUX ET POUX 2002 ; KRUTA 2000 ; KRUTA 2002). De cette interrogation en découle une autre toute aussi essentielle qui concerne cette fois l'origine des réalisations en bronze de style *Plastique* (DUVAL 1977 ; MEGAW 2001 ; SZABO 1989 ; SZABO 1992).

Pour être parfaitement clair, il convient de préciser que si les données funéraires sont peu nombreuses pour la période qui nous intéresse et quasi-inexistantes pour les phases antérieures (BULARD 2002), elles sont tout aussi rares pour les périodes postérieures. En outre, on ne manquera pas de constater dans le cas du Plessis-Gassot, et il en va certainement de même pour Roissy, la brièveté d'utilisation du cimetière alors que l'habitat adjacent est occupé sans discontinuité jusqu'à la période romaine. Il pourrait s'agir d'un simple déplacement de l'espace funéraire ! Cependant, cet exemple et les nombreux sites d'habitats pour lesquels nous ne disposons d'aucune tombe contemporaine montrent bien que l'absence de sépulture ne peut être tenue pour significative d'un état de dépeuplement. Sur la commune de Roissy, les fouilles réalisées ces dernières années ont révélé l'existence de plusieurs zones d'habitats, certaines datant incontestablement du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (BOULESTIN ET SEGUIER 1999). L'absence de sépulture peut s'expliquer de différentes manières. Le dépôt du corps à l'intérieur d'un réceptacle, qu'il s'agisse d'une inhumation ou d'une incinération, n'est qu'une façon parmi d'autres de gérer la mort. C'est là, assurément un problème de lisibilité archéologique. De la même manière, nous savons pour la protohistoire, et ces petits cimetières de La Plaine de France en sont un bon exemple, qu'une part importante de la population échappe à nos investigations.

Dans ces nécropoles, les guerriers occupent une position essentielle mais nullement centrale ou fondatrice. Si certains sont enterrés sur un char, l'association char-guerrier n'est pas systématique loin s'en faut. Par ailleurs, la présence d'un véhicule à deux roues n'im-



**Fig. 11** : Plans des cimetières celtiques de Roissy, Bouqueval et du Plessis-Gassot (d'après Roissy DFS 2000, Guadagnin 1978, Ginoux 1999)

plique pas nécessairement une fonction guerrière. On ne s'étonnera donc pas de trouver ce moyen de transport dans des contextes marqués par des individus sans arme, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes ou même d'enfants comme à Bouqueval et Roissy.

Le nombre même de guerriers au sein de ces cimetières n'est pas plus élevé qu'ailleurs. Comme dans l'ensemble du monde celtique, au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C., le pourcentage d'hommes armés n'excède pas 10 à 15 % de la population qui a accès à la nécropole (BRUNAUX ET RAPIN 1988).

Ces individus singuliers et privilégiés ne représentent donc qu'une partie de la population inhumée. Parmi les

autres tombes, on a vu qu'il était difficile de distinguer les hommes des femmes. Cela tient bien évidemment à la conservation des os mais aussi à la simplicité, pour ne pas dire l'apparente « pauvreté », du mobilier : des fibules en fer et des parures de bras, en bronze ou en lignite, le plus souvent sans décor. Cette simplicité ne doit pas nous faire oublier la relation étroite qui lie ces individus « ordinaires » aux principaux personnages. Dans ces conditions, on peut supposer avec assez de vraisemblance leur appartenance à un même groupe social, peut-être même familial. Dès lors, il serait plus judicieux de rechercher dans le statut même des individus l'explication de leurs différences.

Il convient donc enfin de s'interroger sur les raisons qui ont amené à un moment donné ces élites gauloises à célébrer ainsi leurs funérailles. Pour comprendre ce phénomène qui prend place à une époque où le dépôt de char apparaît tout à fait exceptionnel, il est peut-être utile de rappeler que cette période est également marquée par le développement au nord des lieux de culte à caractère guerrier qui accompagne l'essor des peuples belges à l'aube du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (BRUNAUX 1996). Dès lors, on peut se demander, c'est une hypothèse, si la motivation des élites de la Plaine de France n'était pas, face à la menace que pouvaient représenter ces tumultueux voisins, d'affermir leur autorité sur leur territoire et la population en privilégiant pour les funérailles un rituel ostentatoire.

Ces découvertes récentes, pour la plupart inédites, permettent de lever le voile sur une région à une période qui était jusqu'ici encore très mal connue. La mise au jour d'un très vaste cimetière celtique à Bobigny en

Seine-Saint-Denis, avec des tombes remontant à la fin de La Tène ancienne pour les plus vieilles, est un événement aussi important qu'inattendu (fouilles St. Marion et Y. Le Bechenec). Les communautés qui composent la « mosaïque » celtique dans cette partie de la moyenne vallée de la Seine, se singularisent par des comportements et des usages funéraires qui, je crois, évoluent et se modifient en fonction de contingences locales (dans le cadre des pratiques traditionnelles, familiales et sociales) dans un environnement historique particulier dont nous savons finalement peu de choses. A travers cet exemple, il ne s'agit pas tant de nier la réalité historique des phénomènes migratoires, lesquels sont abondamment documentés par les historiens de l'Antiquité, mais bien plus d'insister sur la faiblesse des arguments archéologiques généralement invoqués pour rendre compte du processus de formation des peuples rencontrés plus tard par César lors de la guerre des Gaules.

#### BIBLIOGRAPHIE

##### BOULESTIN ET SEGIER 1999

B. Boulestin B. et Séguier J.-M. – Une pièce anthropologique exceptionnelle de l'Age du Fer : le crâne de Roissy-Château (Val-d'Oise), dans *Religions, rites et cultes en Ile-de-France, Actes des Journées Archéologiques d'Ile-de-France*, 27/28 novembre 1999 : 46-53.

##### BRUNAUX 1996

J.-L. Brunaux – Chronologie et histoire : les lieux de culte dans la genèse du Belgium, dans *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord, actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), RAP*, 3/4, 1996 : 209-221

##### BRUNAUX ET RAPIN 1988

J.-L. Brunaux et A. Rapin – Gournay II, *RAP*, éd. Errance, Paris 1988.

##### BULARD 2002

A. Bulard – Les origines, vers 500 avant notre ère, dans *Les Celtes en Ile-de-France, Dossiers d'Archéologie*, Dijon, n° 273, mai 2002 : 6-7.

##### DUVAL 1989

A. Duval – Un ensemble archéologique : les pièces du char des environs de Paris, dans *L'art celtique de la Gaule au Musée des antiquités nationales*, Réunion des musées nationaux, Paris 1989 : 93-97.

##### DUVAL ET BLANCHET 1974

A. Duval et J.-C. Blanchet – La tombe à char d'Attichy (Oise), *BSPF*, 1974 : 401-408.

##### DUVAL 1977

P.-M. Duval – *Les Celtes*, coll. L'Univers des Formes, Gallimard, Paris 1977.

##### FOL 1991

A. Fol – Les garnitures de char de la tombe de Mezek, dans S. Moscati (coord.) - *Les Celtes*, Bompiani, Milan, 1991 : 384-385.

N. GINOUX – Les sources du peuplement de l'Île de France à l'époque gauloise dans le contexte des nécropoles, dans *Les Celtes en Ile-de-France, Dossiers d'Archéologie*, Dijon, n° 273, mai 2002 : 10-15. N.

##### GINOUX ET MARTI 1999

N. Ginoux et F. Marti – Dans une nécropole du Val-d'Oise, deux sépultures de guerriers celtes, *Archéologia*, Dijon, n° 358, juil.-août 1999 : 16-23.

##### GINOUX ET POUX 2002

Ginoux et M. Poux – Les Parisii, entre Gaule belge et Gaule celtique : peuplement et territoire, dans D. Garcia et F. Verdin (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, actes du XXIV<sup>ème</sup> colloque de l'AFEAF*, éd. Errance, 2002 : 226-243.

##### GUADAGNIN 1978

R. Guadagnin – La nécropole celtique de Bouqueval, *Jeunesse Préhistorique et Géologique de France*, 8-1978 : 12-65.

##### JOACHIM 1995

H.-E. Joachim – *Waldalgesheim, Das Grab einer keltischen Fürstin*, Rheinisches Landesmuseum Bonn, Köln, Bd 3, 1995.

##### KRUTA 2000

V. Kruta – Les origines gauloises de Paris : l'île de la Cité et l'oppidum des Parisii, Commission du Vieux Paris, séance du 6 juin 2000 : 11-33.

##### KRUTA 2002

V. Kruta – Les origines des Parisii, Commission du Vieux Paris, séance du 8 janvier 2002, 1-2002 : 7-14.

##### LEJARS 2002A

T. Lejars – Des tombes gauloises près de l'aéroport de Roissy, dans *Encyclopaedia Universalis* 2002 : 274.

LEJARS 2002B

T. Lejars – L'inconnu de l'Aéroport, les deux tombes avec char de Roissy, dans Comment vivaient vraiment nos « ancêtres » les Gaulois, *Historia Thématique*, 77 – mai/juin 2002, p. 50-53.

LEJARS 2002C

T. Lejars – Le cimetière de Roissy, une communauté aristocratique du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., Les Celtes en Ile-de-France, *Dossiers d'Archéologie*, Dijon, n° 273, mai 2002 :16-18.

LEJARS 2002

T. Lejars – Nanterre, un ensemble aristocratique avec char, dans Les Celtes en Ile-de-France, *Dossiers d'Archéologie*, Dijon, n° 273, mai 2002 : 19.

LEJARS 2003

T. Lejars – La nécropole celtique de Roissy, *Pour la Science*, avril 2003, p. 58-64.

LEJARS ET PACCARD 2000

T. Lejars et N. Paccard – Roissy-en-France/La Fosse Cotheret (95), DFS, SRA Ile-de-France, janvier 2000.

LES TOMBES À CHAR DES PRINCES ET GUERRIERS CELTES 1985.

Les tombes à char des princes et guerriers celtes. Les dossiers, *Histoire et Archéologie*, Dijon, n° 98, octobre 1985.

OLIVIER ET SCHONFELDER 2002

L. Olivier et M. Schönfelder – Nanterre (Hauts-de-Seine), un char de parade de La Tène moyenne, dans V. Guichard et F. Perrin (éds.) – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* (du II<sup>e</sup> s. avant J.-C. au I<sup>er</sup> s. après J.-C.), *Bibracte*, n° 5, 2002 :113-118.

MEGAW 2001

R. et J.V.S. Megaw – *Celtic Art, from its Beginnings to the Book of Kell*, Thames and Hudson, London 2001 : 135-151.

SUR LA PISTE DES GAULOIS 2000.

Sur la piste des Gaulois, exposition du 6 octobre au 31 décembre 2000, *Aéroports de Paris*, Paris 2000, p. 15-17.

SZABO 1989

M. Szabo – Contribution au problème du style Plastique laténien dans la cuvette des Karpates, *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungarica* 41, 1989 : 2-32 ;

SZABO 1992

M. Szabo – *Les Celtes de l'Est, le second âge du Fer dans la cuvette des Karpates*, éds. Errance, Paris 1992.

VERGER 1994

S. Verger – *Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'est au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Université de Bourgogne, Thèse de Doctorat de l'Université, sous la direction du Professeur Cl. Rolley, 1994.